

Le 5 mars 2003

Madame Louise Boucher,
Présidente,
Commission sur le développement durable
de la production porcine au Québec
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Demande d'évaluation des répercussions économiques de la production porcine pour la santé.

Madame la présidente,

En janvier dernier, vous adressiez une demande au ministère de la Santé et des Services sociaux afin que l'on fournisse à la Commission une évaluation des répercussions économiques directes et indirectes de la production porcine pour la santé publique et sur celles des travailleurs.

Actuellement, il n'existe aucune données sur les conséquences pour la santé publique ou celle des travailleurs reliées à la production porcine. En plus des effets dus à la contamination de l'eau et de l'air, une telle évaluation, si elle pouvait se faire, devrait tenir compte, notamment, des coûts reliés aux répercussions sur la santé découlant éventuellement de la consommation alimentaire de produits et sous-produits du porc et de l'influence de ce type d'élevage sur le phénomène de l'antibiorésistance.

Compte tenu de l'absence de données, il n'est donc pas possible d'évaluer, même approximativement, les répercussions économiques qui peuvent découler de la production porcine. Nous regrettons de ne pouvoir éclairer davantage les travaux de la Commission sur cette question.

Nous vous prions d'agréer, Madame la présidente, nos meilleures salutations.

« *Original signé* »

Benoît Gingras
Expert en santé publique
auprès de la Commission pour le
Ministère de la Santé et des Services sociaux.

GG/cc